

# « Il est urgent de mener une campagne d'information sur la violence éducative, sa nature et ses effets »

## Tribune

Plus de 160 universitaires et professionnels de l'enfance, du soin et de la justice, parmi lesquels l'avocate Dominique Attias et le psychiatre Thierry Baubet, souhaitent rappeler à tous, dans une tribune au « Monde », qu'on peut éduquer sans recourir aux châtimens corporels ou à la maltraitance psychologique.

Publié le 18 novembre 2021 - Temps de Lecture 5 min.

[https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/11/18/il-est-urgent-de-mener-une-campagne-d-information-sur-la-violence-educative-sa-nature-et-ses-effets\\_6102484\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/11/18/il-est-urgent-de-mener-une-campagne-d-information-sur-la-violence-educative-sa-nature-et-ses-effets_6102484_3232.html)

**Tribune.** « *Il faudrait que le président dise à ma mère qu'il ne faut pas taper les enfants. Alors, elle arrêterait de me frapper.* » C'est ce que disait, il y a quelques mois, un enfant de 9 ans à la psychologue de son école qui lui avait expliqué que la loi interdit de frapper les enfants. Avec ses mots, l'enfant résumait la situation de nombreux enfants en France, soumis à une violence physique ou psychologique : selon les dernières enquêtes, en 2007, 87 % des parents donnaient des tapes sur les fesses, 71 % des petites gifles, 47 % des coups sévères, et, en 2009, 67 % donnaient des fessées.

La loi votée le 10 juillet 2019 énonce : « *L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques.* » C'est la première interdiction explicite de la violence éducative en France, après 55 autres pays, et trente ans après l'adoption du traité de la Convention internationale des droits de l'enfant par l'Assemblée générale des Nations unies, le 20 novembre 1989.

Mais la loi ne comportait pas une campagne d'information de la population, dont on sait qu'il faut l'associer à la loi pour modifier ces comportements très ancrés, comme l'ont fait les pays scandinaves dès les années 1980 et l'Allemagne en 2000. L'Etat, en France, ne l'a pas mise en place. Pourtant les effets en sont décisifs : en Suède, après l'interdiction des châtimens corporels en 1979 et la mise en œuvre d'une grande campagne d'information et d'accompagnement auprès des parents, la proportion d'enfants d'âge préscolaire ayant reçu des punitions corporelles est passée de 50 % à 8 % en quelques années.

## **Inefficace**

La violence éducative passe par des violences physiques ou psychologiques exercées dans le but de corriger ou de contrôler le comportement de l'enfant, dans une visée conforme aux normes culturelles. Ces violences sont socialement admises, et ont été longtemps tolérées en France par la jurisprudence au nom du droit de correction. Les violences physiques sont, entre

autres : l'administration d'un coup avec la main (gifle, fessée) ou à l'aide d'un instrument, donner un coup de pied, secouer ou projeter un enfant, le griffer, le pincer, lui tirer les cheveux, lui tirer les oreilles, le forcer à demeurer dans une position inconfortable.

Il faut également détailler les violences psychologiques telles que les a aussi définies le Comité des droits de l'enfant des Nations unies, tant elles ne sont pas reconnues comme telles par bien des parents et des professionnels : crier, humilier un enfant, le menacer, le mettre au coin, le rabaisser, le dénigrer, en faire un bouc émissaire, le terroriser.

Or la violence éducative est inefficace quant à ses buts explicites. En revanche, les effets réels en sont bien établis par des études épidémiologiques : difficultés relationnelles, agressivité, violence et comportements antisociaux, troubles anxieux et dépressifs, difficultés scolaires, maladies somatiques. C'est-à-dire tout le contraire de ce qu'en attendent ceux qui les pratiquent. Les études de neuro-imagerie montrent des altérations des zones cérébrales impliquées dans la mémoire et le contrôle des émotions. Ces violences marquent durablement l'enfant et l'adulte qu'il deviendra.

Des études conduites en milieu familial et en milieu scolaire ont montré que l'arrêt de la violence éducative est bénéfique et que l'adoption de méthodes éducatives non violentes et d'une attitude empathique produit des modifications très profondes sur le cerveau et sur le psychisme des enfants et des adolescents, avec des effets très positifs sur leur évolution personnelle, relationnelle, sociale et intellectuelle. On peut éduquer sans recourir à la violence.

## **Aider les adultes**

La culture, les idées reçues et les croyances selon lesquelles une bonne claque n'a jamais fait de mal à personne, que c'est grâce à ça qu'on est devenu fort, qu'il faut corriger et punir l'enfant pour qu'il se conduise bien, jouent un rôle déterminant dans la perpétuation de ces pratiques. Ces pratiques remontent à plusieurs millénaires et sont associées aux violences envers les femmes et aux autres hiérarchies sociales – castes, classes et esclavage.

Pour faire respecter les droits de l'enfant, le protéger « *contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales* », selon l'article 19 de la Convention internationale des droits de l'enfant, il est urgent de mener, auprès des parents et des professionnels de l'enfance, une campagne d'information sur la violence éducative, sa nature, ses effets, et sur des façons d'éduquer les enfants sans violence physique ni psychologique. Cette campagne pourra aussi aider les adultes à se dégager des violences qu'ils ont eux-mêmes subies, et que souvent ils reproduisent.

Nous demandons les actions suivantes :

Informier et sensibiliser les enfants, les parents et les professionnels sur la loi, sur les grands médias et dans les espaces publics accueillant les enfants, en particulier l'école, de la primaire au lycée, dans l'enseignement artistique et dans le sport. Mettre en place un accompagnement à la parentalité sans violence éducative, accessible à tous les parents, dès la grossesse, soutenu et financé par l'Etat et la Caisse d'allocations familiales.

Instaurer une formation sur la violence éducative dans la formation initiale et dans la formation permanente de tous les professionnels concernés. Ils sont nombreux, ils seraient

très intéressés et sauraient accompagner les parents : médecins, soignants, psychologues, travailleurs sociaux, enseignants, travailleurs du périscolaire, animateurs, magistrats. Promouvoir des recherches sur les effets néfastes de la violence éducative, sur la parentalité, et sur l'exercice de l'autorité dans le cadre d'une éducation sans violence. Ainsi que sur les liens entre violence éducative et vulnérabilité aux agressions sexuelles. Faire des enquêtes régulières dans la population pour connaître les pratiques éducatives et leur évolution.

### **Premiers signataires**

Daniel Delanoë, psychiatre, anthropologue, INSERM Unité U1018, EPS Barthélemy Durand (91)

Marie Rose Moro, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université de Paris  
Manuèle Lang, journaliste

Ophélie Perrin, thérapeute

Thierry Baubet, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université Paris 13  
Sorbonne Paris Nord

Dominique Versini, ancienne défenseuse des enfants.

Alice Casagrande, présidente de la commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance

Jean-Pierre Rosenczweig, ancien président du tribunal pour enfants de Bobigny.

Dominique Attias, avocate, présidente de la Fédération des Barreaux d'Europe

Christine Charbonneau-Marzo, pédopsychiatre, cheffe du pôle de pédopsychiatrie de l'EPS  
Barthélemy Durand (91)

### **Professeurs des universités-praticiens hospitaliers ; Maîtres de conférence-praticiens hospitaliers**

Stéphane Amadéo, praticien psychiatre, Professeur Associé, Service Universitaire de Psychiatrie et Psychologie Médicale. CHU de Martinique.

Gisèle Apter, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Groupe Hospitalier du Havre, Université de Rouen Normandie, Présidente de la Société de l'Information

Psychiatrique

Jean-Marc Baleyte, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Université de Paris Est Créteil

Xavier Benarous, pédopsychiatre, Maître de Conférence des Universités-Praticien Hospitalier  
CHU Amiens Picardie

Olivier Bonnot, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université de Nantes

Georges Brousse, professeur de Psychiatrie et d'Addictologie, CHU Clermont-Ferrand,  
Université Clermont Auvergne

David Cohen, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Sorbonne Université,  
service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU Pitié Salpêtrière, Paris

Angele Consoli, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Sorbonne Université  
PU-PH, service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU Pitié Salpêtrière, Paris

David Da Fonseca, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, chef du Pôle de  
Psychiatrie Pédopsychiatrie et Addictologie, Institut des Neurosciences de la Timone, CNRS,  
Hôpital Salvator, Marseille

Bruno Falissard, pédopsychiatre, professeur de santé publique à la faculté de médecine Paris-  
Saclay, directeur de l'unité INSERM 1018

Christophe Delacourt, professeur de pédiatrie, ancien président de la Société Française de  
Pédiatrie

Wissam El Hage, professeur de psychiatrie adulte, CHRU de Tours  
Pierre Fourneret, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université Lyon I.  
Chef de service adjoint Psychopathologie du Développement de l'Enfant et de l'Adolescent,  
Hôpital Femme Mère Enfant. 59 Bd Pinel – 69677 Bron  
Ludovic Gicquel, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Hôpital Henri  
Laborit, Université de Poitiers  
Nathalie Godart, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université de Paris  
Saclay – UVSQ ; Fondation Santé des Etudiants de France  
Bernard Golse, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université de Paris  
Fabian Guenole, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université de Caen  
Normandie, CHU de Caen – Chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent  
Christèle Gras-Le Guen, professeur de pédiatrie, CHU Nantes  
Jokthan Guivarch, maître de conférence des universités - praticien hospitalier en  
pédopsychiatrie, CANOP INT-UMR7289 CNRS, Aix-Marseille Université, APHM,  
Marseille  
Renaud Jardri, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université de Lille,  
CHU de Lille  
Louis Jehel, professeur de psychiatrie, CHU d'Amiens, Institut de victimologie  
Rachida Kellou-Sidhoum, Psychologue clinicienne en activité libérale (94)  
Jonathan Lachal, pédopsychiatre, maître de conférences à l'Université Clermont Auvergne et  
au CHU de Clermont-Ferrand  
Fabienne Ligier, maître de conférences des Universités - praticien hospitalier, Pôle  
Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent Centre Psychothérapique de Nancy  
Yann Mikaeloff, neuropédiatre, professeur de pédiatrie, Faculté de médecine Paris-Saclay et  
Centre protection de l'enfant et de l'adolescent  
Diane Purper-Ouakil, PU-PH, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,  
Université de Montpellier, CHU de Montpellier  
Jean-Philippe Raynaud, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université  
Toulouse 3  
Anne Révah-Lévy, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CH Argenteuil et  
Université de Paris  
Alexis Revet, maître de conférences en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université  
Toulouse 3  
Dalila Rezzoug, pédopsychiatre, MCU-PH, Université Paris13 Sorbonne Paris Nord  
Cécile Rousseau, professeure, division de psychiatrie sociale et culturelle, U. McGill,  
Montréal  
Mario Speranza, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Université de Paris  
Saclay – UVSQ  
Carmen Schröder, PU-PH, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Hôpitaux  
Universitaires de Strasbourg, Université de Strasbourg  
Michel Spodenkiewicz, maître de conférences des universités - praticien hospitalier en  
pédopsychiatrie, CHU & Université de La Réunion, Inserm U1018d  
Susanne Thümmel, maîtresse de conférences - Praticienne Hospitalière en Psychiatrie de  
l'Enfant et de l'Adolescent, Université Côte d'Azur, Hôpitaux Pédiatriques de Nice CHU-  
Lenvall  
Lauriane Vulliez -Coady Maitresse de conférence universitaire - Praticienne Hospitalière,  
Service de pédopsychiatrie CHU Minjoz, Lab Neurosciences EA 481 UBFC

#### **Associations, sociétés savantes**

Jean Chambry, pédopsychiatre, président de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et

de l'Adolescent et des Disciplines Associés

Professeur Christèle Gras-Le Guen, Société Française de Pédiatrie

Christophe Libert, pédopsychiatre, président de l'Association des Psychiatres de secteur Infanto-juvénile-API

Martine Balençon, Société française de pédiatrie médico-légale

### **Chercheurs et universitaires**

Tasnime Akbaraly, épidémiologiste, Inserm (CESP), Maison des Sciences de l'Homme, Université Paul Valéry Montpellier

Malika Bennabi, maître de conférences-HDR émérite, psychologue, Université de Picardie Jules Verne, Amiens

Khouloud Ben Med Gherbi, psychologue, maître assistante en psychologie à l'Université de Carthage – Tunisie

Doris Bonnet, anthropologue, directrice de recherche, Institut Recherche et Développement, CEPED

Marie-Jo Brennstuhl, maîtresse de Conférences en Psychologie, Université de Lorraine, Metz

Cristina Figueiredo, anthropologue, maître de conférences en Sciences de l'éducation, Université de Paris

Isabelle Frechon, socio-démographe, Université de Versailles-Saint Quentin (Paris-Saclay) / CNRS

Christine Hamelin, sociologue, maîtresse de conférence, Université de Versailles-Saint Quentin (Paris-Saclay), CNRS

Sophien Horri, anthropologue et co-thérapeute, CHU de La Réunion, Université de La Réunion

Isabelle Lacroix, sociologue, Université de Versailles-Saint Quentin (Paris-Saclay) / CNRS

François Laplantine, anthropologue, professeur émérite, Université Lyon 2

Gilles Lazimi, Professeur, Médecine Générale, Médecine Sorbonne Université

Maria Melchior, épidémiologiste, directrice de recherche, Inserm

Yoram Mouchenik, psychologue clinicien, anthropologue, professeur émérite de psychologie clinique, Université Sorbonne Paris Nord

Stéphanie Mulo, professeure de sociologie, Université Toulouse Jean Jaurès

Marianne Pradem, docteur en anthropologie sociale, EHESS

Georges-Elia Sarfati, professeur des universités, psychanalyste existentiel, logothérapeute

Cyril Tarquinio, professeur de psychologie de la santé et psychologie clinique, Université de Lorraine

Virginie Ringa, épidémiologiste, Inserm

Gésine Sturm, maîtresse de conférences en psychologie interculturelle, Toulouse

### **Avocats et magistrats**

Delphine Basille-Duprey, avocat au barreau de Paris, membre de l'antenne des mineurs

Pauline Bouet, avocate

Emilie Bruézière, avocat au Barreau de Paris, membre de l'Antenne des Mineurs.

Eric Delbecque, avocat

Nathalie Dreau, avocat, membre de l'Antenne des Mineurs de Paris

Muriel Eglin, présidente du tribunal pour enfants de Bobigny

Armelle Guiraud, juge des enfants

Nathalie Guyot, avocat de l'antenne des mineurs

Clémence Jouy-Chamontin, avocat au barreau de Paris

Lymia Kenzoua, avocate au barreau de Paris

Benjamin Ladoux, avocat au barreau de Paris, membre de l'antenne des mineurs

Alix Mansard, avocat  
Sandra Montels, juge des enfants, Tribunal judiciaire de Bobigny  
Catherine Perelmutter, avocate, ancienne secrétaire de l'association "Eduquer sans frapper"  
dont la présidente d'honneur était Alice Miller et la Présidente Jacqueline Cornet  
Isabelle Roth, avocat d'enfants à l'Antenne des Mineurs du Barreau de Paris  
Virginie Satorra, avocate  
Elisa Sauron, avocat au Barreau de Paris  
Johanne Sfaoui, avocate  
Marc Vernhes, avocat, membre de l'antenne des mineurs

**Professionnels, pédiatres, psychiatres, psychologues, enseignants**

Gaëlle Abgrall, psychiatre référente de la CUMP de Paris, de la région île de France et du Centre Régional de Psychotraumatisme Paris Centre et Sud  
Hélène Asensi, pédopsychiatre  
Noor-Alisson Atwan, psychologue clinicienne, EPSM, La Réunion  
Joëlle Auffret, enseignante spécialisée  
Sophie Azambre, pédopsychiatre, EPS Barthélémy Durand  
Julie Azoulay, pédopsychiatre, CMPP Joseph KESSEL de Voisins le Bretonneux  
Martine Balençon, Pédiatre- Médecin légiste, Expert près la Cour d'Appel de Rennes, CASED  
CHU Rennes Hôpital Sud, UMJ mineurs Hôtel Dieu-APHP  
Florence Baruch, psychologue clinicienne, psychanalyste, Société Française de Thérapie Familiale Psychanalytique  
Jean-Marc Benkemoun, psychiatre, pédopsychiatre médecin légiste expert près la cour d'appel de Versailles  
Laelia Benoit, MD, PhD, Child and Adolescent Psychiatrist, Fulbright Monahan Visiting Research Scholar  
Yale Child Study Center, Yale University, New Haven  
Frédérique Bertheault Cvitkovic, oncologue  
Claire Bonafons, psychothérapeute  
Marie Bonnet, psychanalyste, psychothérapeute  
Anaïs Boulangé, psychomotricienne  
Carmen Braconnier, psychologue  
Barbara Chistoni, psychologue clinicienne, criminologue, victimologue  
Sébastien Dambry, psychiatre addictologue, chef de Service d'Addictologie du Centre Hospitalier de Calais  
Ghislaine Damchin, psychologue scolaire  
Caroline Desprès, médecin de santé publique, anthropologue  
Nadia Didane, psychologue clinicienne, Fondation Apprentis d'Auteuil  
François Ducrocq, psychiatre, CHRU de Lille  
Marion Fareng, docteure en psychologie  
Taieb Ferradji, pédopsychiatre  
Muriel Flis-Trèves, psychiatre, psychanalyste  
Jean-François Gagneur, médecin généraliste et andrologue retraité  
Elisabeth Gagneur, directrice d'école, retraitée  
Marie-Laure Gamet médecine générale et d'urgence, sexologue  
Marta Garcia-Lomas, psychologue clinicienne, thérapeute familial, SESSAD LADAPT.  
Nicolas Gaud, pédopsychiatre  
Julie Geneste-Saelens, psychiatre, chef de service Urgences Psychiatriques et Psychotrauma, CHU Clermont-Ferrand  
Marion Gery, psychologue, thérapeute familiale

Eric Ghozlan, psychologue, membre du Conseil National de la Protection de l'Enfance  
Erick Gokalsing, psychiatre, CESP Inserm, EPSM Réunion  
Catherine Gueguen, pédiatre  
Laurence Guibert, pédopsychiatre et psychanalyste  
Danielle Hassoun, gynécologue  
Mathilde Houzet, psychologue de l'éducation nationale  
Hocine Idir, Psychologue, doctorant à l'Unité Transversale de Recherche Psychogénèse et  
Psychopathologie (EA 4403), Université Sorbonne Paris Nord  
Sophie Hubert, orthophoniste  
Eugénie Izard, pédopsychiatre  
Christian Lachal, psychiatre, psychanalyste  
Cécile Lalanne, psychiatre, CHU Amiens  
François Le Doze, psychothérapeute, médecin, fondateur du modèle de psychothérapie  
Intelligence Relationnelle  
Isabelle Lefrançois – secrétaire médicale, chef de service adjoint – CMPP  
Samuel Lemitre, docteur en psychologie, Président de EIDO, Centre de Soins des  
Traumatismes et des Violences  
Martine Lévine, pédiatre  
Christophe Libert, pédopsychiatre, praticien hospitalier, Paris, président de l'Association des  
Psychiatres de secteur Infanto-juvénile-API-  
Patrice Louville, psychiatre, Centre Régional du Psychotraumatisme Paris Centre et Sud,  
GHU AP-HP. Centre – Université de Paris  
Catherine Malherbe, infirmière scolaire  
Ramon Menéndez, pédopsychiatre, psychanalyste, chef de Service de psychiatrie de l'enfant  
et de l'adolescent du CHSF  
Martine Mercier, psychologue, psychanalyste, Société Française de Thérapie Familiale  
Psychanalytique.  
Sylvie Merle, médecin de santé publique, Observatoire de la santé de la Martinique.  
Claire Mestre, psychiatre, psychothérapeute et anthropologue  
Sevan Minassian, pédopsychiatre Maison de Solenn – Maison des Adolescents, Paris.  
Florence Monjaret, psychologue, Éducation Nationale, retraitée  
Delphine Morali Courivaud, psychiatre, cheffe de service du Centre du Psychotrauma de  
l'institut de Victimologie.  
Apolline Morville, Psychiatre – Pédopsychiatre, CMPP Sévigné, Rouen  
Gabriela Patino, psychologue clinicienne  
Cigala Peirano, Psychologue Unité de Psychopathologie Périnatale et Maison du bébé,  
Hôpital Delafontaine, Saint Denis  
Noël Pommepuy, pédopsychiatre, EPS Ville-Evrard (93)  
Annick Ponseti-Gaillochon, psychologue clinicienne  
Danielle Rapoport, psychologue, cofondatrice de l'Association Bien-traitance, formation et  
recherches  
Maya Rereao, psychologue, Inserm Unité 1018  
Tania Roelens, pédopsychiatre, psychanalyste  
Viviane Rolle-Romana, psychologue, GHU Paris  
Florian Sala, psychologue, psychanalyste  
Helene Sallez, psychologue  
Christine Schuhl, conseillère pédagogique petite enfance  
Armelle Seiler, psychologue musicothérapeute ethnoclinicienne C.M.P. Groupe Hospitalier  
Paul Guiraud Villejuif  
Jean-Michel Sigward, psychiatre, praticien hospitalier, CHU de Martinique

Joanna Smith, psychologue, psychothérapeute, auteure  
Martin Teboul, médecin andrologue sexologue, SFSC, CoSH  
Roger Teboul, pédopsychiatre, ancien Président de l'Association des Psychiatres de secteur  
Infanto-juvénile  
Dominique Terres, psychiatre, psychanalyste  
Jean-Michel Thurin, psychiatre, psychanalyste, Ecole de psychosomatique, Inserm U 1018  
Monique Thurin, psychologue clinicienne, docteur en sciences du langage  
Alice Titia Rizzi, psychologue clinicienne, docteure en psychologie  
Isabelle Titti Dingong, médecin pédiatre  
Alberto Velasco, psychiatre  
Catherine Vibert, enseignante spécialisée, retraitée  
Gilbert Vila, pédopsychiatre, chef de Service du Centre de Victimologie pour Mineurs,  
Hôpital Trousseau, Assistance publique-Hôpitaux de Paris  
Bernard Welniarz, pédopsychiatre Praticien Hospitalier, EPS de Ville Evrard  
Haroun Zouaghi, médecin coordinateur, CRPS de Guyane

La liste de l'ensemble des signataires est à retrouver sur le site [Mda.aphp.fr/actualites](http://Mda.aphp.fr/actualites)

## Références (pour information)

L'étude sur cinq pays européens et la fréquence des punitions :

Bussman KD, Erthal C, Schroth A. 2012. [Impact en Europe de l'interdiction des châtiments corporels](#). *Déviance et Société*. 1 (Vol. 36), p 85-106.

Une des dernières études sur la fréquence des punitions en France :

TNS Sofres. 2009. Les Français et la fessée. <http://www.tns-sofres.com/études-et-points-de-vue/lesfrançais-et-la-fessée>

Les définitions des châtiments physiques et psychologiques :

Organisation des Nations unies. 2006. Convention relative aux droits de l'enfant, Comité des droits de l'enfant. Quarante-deuxième session. Genève, 15 mai-2 juin 2006, *Observation générale n° 8 (2006), Le droit de l'enfant à une protection contre les châtiments corporels et les autres formes cruelles ou dégradantes de châtiments*. Disponible sur (<http://tb.ohchr.org/default.aspx?Symbol=CRC/C/GC/8>)

La dernière revue de la littérature sur les effets des châtiments corporels :

Gershoff ET, Grogan-Kaylor A. 2016. Spanking and Child Outcomes: Old Controversies and New Meta-Analyses. *Journal of Family Psychology*, 30(4), 453-469

Une étude récente sur les effets sur les structures cérébrales :

Suffren S. et al. (2021), "Prefrontal cortex and amygdala anatomy in youth with persistent levels of harsh parenting practices and subclinical anxiety symptoms over time during childhood.", *Development and Psychopathology*, march, 1-21.

L'étude montrant le lien entre châtiments corporels, violences envers les femmes et hiérarchies sociales :

Ember CR, Ember M. Explaining corporal punishment of children: A cross-cultural study. *American Anthropologist*, 2005, 107, 609–619.

La dimension anthropologique :

Daniel Delanoë *Les châtiments corporels de l'enfant. Une forme élémentaire de la violence*. Préface de Marie Rose Moro. Postface de Maurice Godelier. Toulouse, Erès. Octobre 2017.